

Brésil - Programme pilote pour la conservation des forêts de l'Amazonie brésilienne (PPG7)

Le PPG7 est une initiative conjointe du gouvernement brésilien, de la société civile et de la communauté internationale, visant à développer des méthodologies et des outils mieux à même de protéger les forêts ombrophiles (appelées aussi forêts denses humides ou, plus simplement, forêts tropicales) du Brésil.

Objectifs du programme

Le programme a pour objectif de maximiser les bénéfices environnementaux de la grande forêt tropicale brésilienne et de réduire son déboisement, à travers la mise en œuvre de projets novateurs. Il a été lancé en 1992 avec l'appui financier de l'Allemagne, des Pays Bas, de l'Italie, de la France, du Japon, du Canada, du Royaume Uni, des Etats Unis, de la Commission Européenne et du gouvernement brésilien.

Pour faciliter l'exécution du programme et la gestion des fonds, les donateurs ont désigné la Banque mondiale comme administrateur du Fonds fiduciaire pour les forêts tropicales humides (RFT). Depuis le début, les donateurs ont mis à disposition du programme pilote, 428 millions de dollars EU, dont 73 millions de dollars EU par le canal du Fonds fiduciaire et le solde à travers la coopération bilatérale.

Le programme s'est fixé comme priorités de:

- Expérimenter et initier des activités de démonstration sur les méthodes de protection des forêts ombrophiles brésiliennes en vue de leur exploitation durable
- Protéger et conserver les ressources naturelles des forêts tropicales humides
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile et des institutions publiques intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement
- Encourager la recherche scientifique et vulgariser les résultats des recherches pour une meilleure conservation des forêts ombrophiles brésiliennes

Les résultats enregistrés à ce jour

Le programme a enregistré des résultats significatifs. Il a en effet permis:

- La mise sous protection de 45,4 millions d'hectares de territoires autochtones,
- La création de 2,1 millions d'hectares de réserves d'extraction gérées par les communautés,
- L'adoption, sur une plus grande échelle, de systèmes de gestion certifiée des forêts sur l'ensemble du territoire légal de l'Amazonie.
- La Mise en œuvre d'une approche participative pour la conservation de la biodiversité au niveau

Financement

Coût: 428 millions de dollars EU

Sources de financement:

Gouvernements de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, de la France, du Canada, du Royaume-Uni et des États-Unis, et de la Commission européenne et du gouvernement brésilien.

local

- Le financement de 200 projets communautaires qui expérimentent les nouveaux modèles de conservation des forêts humides tropicales pour une exploitation durable des ressources naturelles
- Des institutions publiques mieux organisées et capables de gérer avec l'efficacité voulue l'environnement de l'Amazonie.
- La modernisation des principaux centres de recherche dans la région
- L'implication de la société civile dans toutes les concertations sur la conservation des forêts ombrophiles du Brésil
- L'existence de nouvelles forces politiques et de réseaux d'organisations de la société civile plus fortes, qui sont en relation avec plus de 700 ONGs.
- Des milliers de responsables communautaires formés à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêt.